

# Gestion financière de l'association et de ses projets

Organisé par [FRCIVAM Pays de la Loire](#)

du 04/12/2025 au 05/12/2025

2 jours

**Angers, France Pays de la Loire**

Gestion financière de l'association et de ses projets

Les structures associatives se doivent de bien analyser leur situation économique et financière et de suivre de façon rigoureuse les projets en lien avec les contraintes spécifiques de chaque financeur. Comment gérer la comptabilité de son association, bien organiser son plan comptable pour avoir une lecture fiable de ses comptes, se créer des outils pour suivre une comptabilité analytique et calculer son coût de journée ?

## Objectifs

- Comprendre la comptabilité générale de son association
- Analyser la situation financière de son association
- Mettre en place des outils de suivi cohérents
- Elaborer et maîtriser un budget prévisionnel
- Apprendre à bâtir un plan de financement avec des coûts internes et la valorisation du temps de travail
- Connaître les spécificités de montage des dossiers européens.

## Programme

### Jour 1 :

#### ? Comprendre la comptabilité générale de son association

Quel suivi comptable pour l'association ?

Le plan comptable associatif

Notion d'immobilisation et tableau d'amortissement

Rôle de la comptabilité : règles de base, obligation

#### ? Suivre efficacement la situation financière de l'association

Quels sont les éléments clé du bilan et du compte de résultat ?

Principaux indicateurs d'évaluation de la situation financière de son association

Fiscalité associative (impôts et taxes): que doit payer l'association ?

Quelles sont les exonérations et leurs conditions ?

### Jour 2

#### ? Le suivi financier des projets

Des règles très différentes selon les financeurs

Le coût de journée « salarié »

Les charges directes et indirectes : la notion de comptabilité analytique

L'intégration du coût des postes administratifs / du temps d'animation

**Organisme de formation :** [FRCIVAM Pays de la Loire](#)

**Tarifs :** Salarié.e du Réseau CIVAM : 500 €

Salarié.e hors Réseau CIVAM : 700 €  
Hors hébergement et repas

**Date limite d'inscription :**

15/11/2025

**Téléphone :** 07.49.77.62.06

**Référent formation :** Chrystelle BIDAU, Coordinatrice Formation FRCIVAM PAYS DE LA LOIRE

**Mail :** [frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)

**Site internet :**

<https://www.civam-paysdelaloire.org/>

**Programme de formation :**

[Programme Gestion financière de l'association et de ses projets \(pdf\)](#)

**Lien d'inscription :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScp4gazBQj\\_Cc64xSVIZAmpCbxUQtLVhmT\\_Iw3\\_9Kvj\\_B6GwQ/viewform?usp=dialog](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScp4gazBQj_Cc64xSVIZAmpCbxUQtLVhmT_Iw3_9Kvj_B6GwQ/viewform?usp=dialog)

de la vie associative

## ? Les outils de pilotage et de suivis de projets

L'enregistrement de temps de travail : pourquoi, pour qui ?

Tableau de suivi de réalisation sur des actions pluriannuelles

Tableau de suivi des conventions

- Échanges d'expériences à partir des outils apportés par les participants

## ? Zoom sur les financements européens pour le développement rural : le FEADER

Les spécificités de montage des dossiers FEADER : budget, cofinancement, auto financement, dépenses éligibles.

Principaux points d'attention pour anticiper un contrôle : périmètre du projet, dépenses, facturation, enregistrement du temps de travail...

## Bilan de la formation, questionnaire de satisfaction et évaluation

## Public cible

Quelques connaissances en comptabilité ou suivi financier, d'une association sont un plus.

Salarié·e d'association en charge de suivi financier et administratif de projets.

## Intervenants

BERNARD André [frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)

MAGNIN Lionel [frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)

BIDAU Chrystelle [frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)